

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 — 10 fr. pour six mois,
 — 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Mercredi dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 31 Mars.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :
 Loi qui ouvre, sur l'exercice 1858, un crédit extraordinaire pour le rachat des péages du Sund et des Belts;

Décrets portant nominations : de juges et de suppléants de juges de paix ; — au commandement supérieur de la marine à Saint-Louis (Sénégal) ; — conférant la médaille militaire ; — nommant des courtiers de marchandises à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) ;

Loi qui autorise la ville de Castres à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement ;

Nominations : de présidents et de vice-présidents de conseils de prud'hommes ;
 Arrêté relatif à l'organisation du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.

Par décrets impériaux en date du 24 mars 1858, rendus sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, ont été nommés :

M. Roussel-Defontaine, négociant, président du conseil de prud'hommes de Tourcoing.
 M. Bernard-Cuvillier, filateur, vice-président du même conseil.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

On assure que M. le maréchal Magnan, commandant en chef le premier des cinq grands commandements militaires, comprenant la 1.^{re}, la 2.^e et la 3.^e division, passera, le dimanche 4 avril prochain, une grande revue sur le Champ-de-Mars des troupes placées sous ses ordres à Lille.

M. Guillemain, recteur de l'Académie de Douai, visite en ce moment les lycées et collèges qui font partie de sa circonscription.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 31 MARS 1858.

LONGCHAMP.

On a beaucoup disserté sur la promenade de Longchamp sans approfondir ce sujet si important dans l'histoire des mœurs parisiennes.

On s'est contenté, jusqu'ici, de notions peu fidèles, acceptées sans le moindre examen, comme une foule d'autres renseignements.

Nous publions aujourd'hui quelques études que celles qui ont été faites jusqu'ici.

Pourquoi, chaque année, court-on à Longchamp ?

Pourquoi tant de gens ont-ils conservé l'habitude de cette promenade annuelle ?

On y va parce que d'autres y vont. C'est un usage établi depuis si longtemps !

Il est hors de doute qu'on s'y rend par habitude ; mais, ce qui est moins douteux encore, c'est que chaque année cet usage tend à disparaître ou plutôt la promenade, disons pour être vrai, si célèbre, perd de sa splendeur et de son attrait.

Sans prédire ce que Longchamp sera cette année, car ce serait chose difficile, bornons-nous à faire savoir ce qu'il a été ; ce petit feuillet de l'histoire passée offre aussi son intérêt.

ADMINISTRATION DES POSTES

HEURES DE LA LEVÉE DES LETTRES

au bureau de Roubaix.

A dater du 1^{er} avril prochain.

Pour Paris, 8^h 15^m mat. — 6^h 30 s. 8^h 30 s.
 Pour Lille, 8^h 15^m matin. — 11^h matin.
 12^h 30 soir. — 4^h 30 soir. — 8^h 30 soir.
 Pour Tourcoing, 9^h 45^m matin. — 11^h matin.
 1 30 soir. — 3^h 00^m soir. — 8^h 30 soir.
 Pour Calais, 11^h matin. — 6^h 30, 8^h 30 soir.
 Pour Lannoy, 3^h 00^m soir. — 8^h 30 soir.
 Pour la Belgiq. 11^h matin. — 3^h 00, 8^h 30 soir.
 Pour Courtrai et Gand, 11^h matin.
 Pour Tournai, 8^h 30 soir.
 Pour l'Angleterre, 6^h 30^m soir. — 8^h 30 soir.

La clôture des affranchissements en numéraire et des chargements de lettres a lieu une heure avant le départ de chaque courrier ; ils sont reçus de 7^h du matin à 6^h du soir.

Le Bureau est ouvert :

De 7^h du matin à 7^h du soir ;
 Les dimanches et jours fériés, le bureau est fermé à 3^h après midi.

Voici un trait de probité qui honore son auteur et que nous sommes heureux de faire connaître.

Dimanche matin, une dame de notre ville ayant perdu un bracelet d'une grande valeur, s'empressa de faire des démarches pour rentrer en possession de cet objet, précieux pour elle, à plus d'un titre.

Amand Honoré, tisserand à l'Epidème, hameau de la commune de Tourcoing, qui a eu le bonheur de retrouver ce bracelet, dans la rue de la Fosse-aux-Chênes, s'est empressé d'en faire le dépôt dans les mains d'un honorable fonctionnaire de Roubaix.

Samedi, vers trois heures, les habitants du quartier du *Moulin de Roubaix* ont été douloureusement impressionnés par la mort d'une petite fille âgée de 4 ans.

Cette enfant, qui jouait près de la maison de son père, s'étant approchée du moulin, fut enlevée par le milieu du corps et alla retomber dans un champ voisin.

La mort a été instantanée.

On nous assure que cette victime du défaut de surveillance des parents, est la fille du meunier.

La mère est dans une position qui inspire des inquiétudes.

On annonce qu'un festival suivi d'un bal au profit des pauvres aura lieu prochainement à Mouveaux.

Ce que nous savons concernant les préparatifs qui se font déjà, est de nature à nous faire espérer non plus une réjouissance locale ordinaire, mais une véritable fête qui ne peut manquer d'attirer un grand nombre d'amateurs.

Nous espérons donner le programme dans notre prochain numéro.

La nommée Rosalie Carpentier, journalière à Roubaix, et dont nous avons annoncé l'arrestation, vient d'être condamnée par le tribunal correctionnel de Lille à un an de prison pour vol d'effets d'habillement.

La prévenue n'a pu justifier encore la légitime propriété d'une somme de 1,400 fr. trouvée en sa possession.

Le nommé Vanmeulenbrouck, mesureur à Roubaix, dont nous avons annoncé l'arrestation pour vol de charbon commis au préjudice de son patron, a été condamné, par le tribunal de Lille, à six mois de prison.

Parmi les lots offerts pour la loterie de Notre-Dame de Fourvières, à Lyon, il s'en trouve beaucoup qui n'ont pas été réclamés par les possesseurs des billets favorisés.

La commission de l'œuvre vient, dit-on, de décider qu'on en ferait une vente spéciale dont le produit s'ajouterait aux ressources de la loterie.

C'est là une excellente pensée que tout le monde approuvera.

Il se trouve, parmi les lots non réclamés, des objets qui ont une grande valeur. Ainsi, chose incroyable, on n'a pas réclamé l'ébauche du métier que l'illustre Jacquart a soumis en 1808 à l'Empereur Napoléon I^{er}.

Il est au moins fort surprenant qu'on ait montré une telle indifférence pour l'œuvre de génie qui a transformé l'industrie des tissus.

Tandis que l'Europe occidentale s'applique avec succès à substituer le sucre de betteraves au sucre de cannes, un malfaiteur détenu dans la maison de correction de Vienne, en Autriche, vient de découvrir un procédé pour faire du sucre avec du foin. On sait qu'il en existe plus ou moins dans tous les végétaux ; mais cet homme assure que la matière saccharine est en grande abondance dans le foin, et qu'on peut tirer un demi-kilog. de sucre de 3 kil. de cette plante, au moyen du procédé dont il est inventeur.

Il paraît, dit la *Patrie*, que le gouvernement autrichien ne considère pas ce projet comme chimérique, et qu'il est disposé à en favoriser l'exécution.

Cette semaine, plusieurs incendies de bois de taillis ont été signalés sur divers points de notre département. Ce sont d'abord environ deux hectares dans la forêt de Flines, propriété de M. le comte Duchâtel, qui ont été consumés ; le 23, un incendie éclatait dans la forêt de Faumont et dévorait le bois croissant sur onze ares, appartenant à M. le général Jacquinet. La veille, le

écrivait, le 25 octobre 1652, au cardinal Mazarin :

« Il est certain, disait-il, que, depuis deux cents ans, ce monastère a marché vers la ruine totale de la discipline et la dépravation des mœurs. Les parloirs sont ouverts aux premiers venus, même aux jeunes gens sans parents. Les frères mineurs-recteurs aggravent le mal ; les religieuses portent des vêtements immodestes, des montres d'or. Lorsque la guerre les força à se réfugier dans la ville, la plupart se livrèrent à toute espèce de scandale, en se rendant seules et en secret dans les maisons de ceux qu'elles désiraient voir... »

Nous citons ce curieux passage pour établir que les relations du couvent avec la capitale étaient fréquentes, et que les Parisiens préféraient par des promenades partielles à la grande promenade périodique. Dès le quinzième siècle, on allait à Boulogne entendre prêcher le carême par les cordeliers aumôniers de Longchamp.

En 1429, frère Richard, cordelier, revenu depuis peu de Jérusalem, fit un si beau sermon, qu'après le retour des gens de Paris qui y avaient assisté, on vit plus de cent feux à Paris, en lesquels les hommes brûlaient tables, cartes, billards, boules, et les femmes les atours de leur tête, comme *bourreaux*, *truffes*, pièces de cuir et de baleine, leurs cornes et leurs queues. En outre, il fallait passer par Longchamp pour monter au Mont-Valérien, habité par des ermites qui, au temps où Mercier rédigeait son *Tableau de Paris*, en 1782, attiraient encore, après quatre ou cinq siècles, un concours étonnant de peuple et de bourgeois. Il y avait fluxion sur ce point, et l'autorité ecclésiastique fut souvent obligée d'employer des mesures coercitives.

Ce fut au commencement du règne de Louis XV que se régularisèrent les excursions qui avaient pour but l'abbaye. Une cantatrice célèbre, mademoiselle Le-Maure, quitta le théâtre en 1727. Des scrupules religieux avaient déterminé sa retraite ; mais le chant était sa vie ; elle n'y put renoncer d'une manière absolue, et lasse de dire les amours d'*Arnide* ou d'*Alceste*, elle fit retentir de ses notes éclatantes les voûtes de l'église de Longchamp. Les saintes filles se formèrent aux leçons de l'actrice ; leur psalmodie lugubre devint un angélique concert, et tout Paris accourut les entendre chanter *Ténèbres* pendant la semaine sainte. On se crut au spectacle. On assiégea les portes, on s'amoncela dans la nef, on escalada les galeries, on monta sur les chaises, sur les tombeaux, sur les autels des chapelles. Ce fut, pendant plusieurs années, une effroyable cohue, une avalanche de brûyants visiteurs. L'invasion d'une petite église par une grande ville. Un jour enfin, les curieux, arrivant le mercredi saint aux portes de Longchamp, les trouvèrent fermées par ordre de M. de Beaumont, archevêque de Paris. Le pèlerinage annuel n'en continua pas moins.

De 1750 à 1760, Longchamp atteignit son apogée. Dès le mercredi saint, une immense cohue encombra les allées des Champs-Élysées et du bois de Boulogne. Les actrices y venaient briguer les applaudissements que les vacances de Pâques les empêchaient de chercher sur le théâtre. Les femmes qu'on appelait alors les *impures*, et qui doivent leur nom actuel au quartier qu'elles habitent, se montraient resplendissantes de diamants, qui les paraient sans les éclipser. Les journalistes, les pamphlétaires, les peintres de mœurs, ne manquaient pas au rendez-vous général, et les nombreux docu-